

Par conséquent, les organisations internationales, et surtout les Nations Unies, sont plus souvent appelées à régler des différends entre États et se trouvent aux prises avec des questions humanitaires et des questions de droits de la personne sur une échelle beaucoup plus grande qu'auparavant.

Les chances de paix sont là et le Canada doit faire sa part pour les saisir. En l'absence de coopération internationale, comment peut-on espérer que la paix internationale devienne une réalité? Nous ne sommes pas des magiciens et nous ne pouvons pas faire sortir une colombe d'un haut-de-forme. En tant que membres du monde industrialisé, nous devons accepter la réalité et prendre part au combat en faveur de la paix. Cela fait longtemps que le Canada a accepté ce fait.

Non seulement sommes-nous membres de nombreuses organisations internationales, mais nous avons participé à chacune des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il est de notre devoir de continuer à jouer notre rôle dans ce domaine.

Comme chacun sait, la nature des missions de maintien de la paix a évolué de façon spectaculaire. Les casques bleus qui, dans les premières années, étaient des observateurs non armés du respect des accords de paix, jouent maintenant un rôle beaucoup plus actif, ayant recours aux armes pour mettre en oeuvre des accords de paix. Jusqu'à dernièrement, cette transition s'était faite lentement. Depuis la fin de la guerre froide, les missions internationales se voient confier des mandats beaucoup plus difficiles. Dans certains cas, comme en Bosnie, les casques bleus, dont on ne voulait pas, n'ont pas été respectés et ont même servi de boucliers humains.

• (1550)

Oui, les choses ont beaucoup changé depuis 1947. Généralement, nous parlons de maintien de la paix en termes généraux, mais nous n'avons pas toujours eu des missions de maintien de la paix dans le vrai sens de l'expression. Certaines missions ont été utilisées pour contenir des conflits et empêcher leur extension aux environs, non pas pour faire la paix, mais pour la faire respecter une fois conclue.

La signature de l'accord de paix—l'accord formel doit être signé le 14 décembre—a mis fin aux combats et aux conflits dans l'ancienne Yougoslavie. La paix a été conclue. Le personnel canadien était là et sera là pour participer à des opérations humanitaires.

Nous n'étions pas là pour maintenir la paix, parce qu'il n'y avait pas de paix auparavant. Maintenant que la paix a été conclue et qu'il va y avoir une force d'intervention, nous serons effectivement là-bas pour maintenir la paix. Par conséquent, ce sera une opération de maintien de la paix.

La mission sera placée sous le contrôle de l'OTAN et ne sera pas une mission de maintien de la paix au sens traditionnel. Ce sera tout de même une mission de maintien de la paix, car il va y avoir une paix à maintenir.

Déjà, nous avons entendu certains députés se pencher sur le rôle particulier que joueront nos troupes au sein de la force d'intervention. Avant que j'ajoute mon point de vue là-dessus, je voudrais parler du processus de détermination de notre rôle. Ne nous y trompons pas, le gouvernement canadien aura le dernier mot sur les règles d'engagement utilisées par les forces canadiennes.

Initiatives ministérielles

Pour moi, il n'y a guère de doute que nous devons participer à la force d'intervention, mais combien de troupes devons-nous envoyer, pendant combien de temps et dans quelle capacité, tout cela est à discuter. Le ministre de la Défense nationale a consulté nos alliés sur ce qu'il faut encore pour composer cette force. Les engagements pris par les autres détermineront aussi ce que nous dirons.

Naturellement, il y a bien des façons de participer à la force d'intervention. Il y a des tâches militaires multiples dans cette mission, mais je ne m'y attarderai pas, étant donné le temps dont je dispose. Je voudrais néanmoins en mentionner quelques-unes.

Récemment, le député de Saanich—Les Îles du Golfe nous disait que nous devrions envoyer un escadron aérien plutôt que des forces terrestres. Toute la puissance aérienne requise viendra d'autres pays. Nous avons toujours eu des troupes au sol pour s'occuper de la ligne de front. Nos troupes devraient être là. Nos troupes ont beaucoup à offrir dans les domaines de la mise en oeuvre des cessez-le-feu, du respect des zones démilitarisées et de la protection des personnes, des biens et des régions désignées.

Ne vous méprenez pas sur ce que je dis. Cela ne doit pas être la limite de notre contribution. En plus de notre infanterie, nous devrions intervenir dans le domaine du support logistique, médical et aérien.

Les paramètres de la force d'intervention semblent être assez vastes. Il ne s'agit pas simplement de maintenir la paix, mais aussi, en collaboration avec les civils, d'aider à reconstruire la région. La guerre a eu un effet dévastateur sur la population, les communautés et le pays en général.

L'ancienne Yougoslavie a beaucoup de reconstruction à faire. La capitale, Sarajevo, qui, il y a tout juste dix ans, était l'hôte des Jeux olympiques, est en ruine. Le Canada devrait participer aux opérations non militaires également. Si l'on peut reconstruire la région assez rapidement, cela dissipera le ressentiment qui existe et permettra aux pays de retirer leurs troupes plus vite.

Nous savons tous que le Canada est fier de ses troupes, car elles sont parmi les meilleures au monde. Nous devrions leur fournir un symbole de cette admiration. À mes collègues des deux côtés de la Chambre, je dis oui à la force d'intervention, oui à l'envoi de troupes et oui à une reconnaissance lorsque tout cela sera terminé.

[Français]

M. Jean H. Leroux (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Hillsborough pour son discours qui nous relate un peu tout ce que les forces canadiennes ont fait au cours des temps. C'est vrai qu'ils ont fait un travail assez extraordinaire de maintien de la paix. Cependant, les Canadiens, les gens de mon comté qui m'ont élu et qui me demandent de poser des questions ici en cette Chambre qui s'imposent lorsque ça s'impose, ces gens, actuellement, ne savent trop quoi penser.

• (1555)

En effet, le Canada d'aujourd'hui a-t-il encore les moyens de faire tout ce qu'il fait dans le monde au moment où on va couper les prestations aux assistés sociaux, au moment où on en enlève de plus en plus à tous les Canadiens, à tous les Québécois? C'est là la question qu'il faut se poser.